



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO Occitania



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 7 juillet 2021

« Transitions collectives » : lancement en Occitania du dispositif de reconversion professionnelle des salariés d'entreprises

Annoncé lors de la deuxième conférence du dialogue social le 26 octobre 2020 et co-construit entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et les partenaires sociaux, le dispositif « **Transitions collectives** » vise à accompagner la reconversion des salariés des entreprises qui connaissent une baisse d'activité ou un changement lié aux mutations économiques.

Avec « Transitions collectives », l'État mobilise 500 millions d'euros sur deux ans dans le cadre de France Relance pour accompagner ces salariés volontaires dont l'emploi est fragilisé dans une reconversion professionnelle vers des secteurs et métiers qui recrutent dans un même bassin d'emploi.

Les salariés en reconversion conserveront leur contrat de travail et leur rémunération pendant toute la durée de la démarche de reconversion et de formation **qui pourra durer jusqu'à deux ans**.

Afin de leur garantir des parcours de reconversion sécurisés vers des métiers porteurs, l'État financera tout ou partie des projets de reconversion en fonction de la taille de l'entreprise :

- 100 % pour les entreprises de moins de 300 salariés ;
- 75 % pour les entreprises de 300 à 1000 salariés ;
- 40 % pour les entreprises de plus de 1000 salariés.

La convention financière relative au déploiement en Occitania des projets de Transitions collectives a été conclue entre l'État et la Commission paritaire interprofessionnelle de la région Occitania, nommée Association Transitions Pro Occitania (ATPro Occitania).

D'un montant de **13,8 millions d'euros pour la première année de mise en œuvre** la convention a été signée le 29 juin 2021 par Étienne Guyot, préfet de la région Occitania, préfet de la Haute-Garonne, et Transitions Pro Occitania représentée par sa présidente, Hélène de La Rochette représentant le MEDEF, sa vice-présidente, Séverine Garandau-Martin, représentant la CFDT et sa directrice générale, Christine Vo Van.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16
Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

DREETS
Christine LEMOAL
Tél : 06 29 85 54 40
christine.lemoal@dreets.gouv.fr

Transitions Pro Occitania
Christine VO VAN
Tél : 05 62 26 87 25 | 07 78 25 24 81
c.vovan@transitionspro-occitania.fr

communication@occitania.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitania

www.occitania.gouv.fr/communiqués